



art contemporain en bretagne

# Session d'information collective #11

## Les VSST, de quoi on parle et quelles obligations ?

---

**Mardi 6 juin 2023 - 9h30 → 13h**  
**en visioconférence**

Cette session s'adresse tout particulièrement à vous, responsables de structures d'art contemporain et visuels en Bretagne pour vous accompagner dans l'identification et la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail (VSST).

Ce temps vous permettra aussi de mieux connaître vos obligations légales et d'ainsi favoriser des meilleures conditions de travail pour vos équipes et collaborateur·trices.

### ● OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'ampleur de violences sexistes et sexuelles.
- Appréhender les différentes manifestations des violences sexistes et sexuelles, savoir les nommer/les qualifier, décrypter les stratégies des personnes harcelantes et les réactions des victimes, aborder les enjeux du consentement en matière sexuelle, cerner les conséquences des violences sexuelles sur la victime et sur l'environnement de travail.
- Maîtriser les obligations de l'employeur en la matière.

### ● PUBLICS DESTINATAIRES\*

Les sessions d'information d'a.c.b – art contemporain en Bretagne s'adressent aux professionnel·les du champ de l'art contemporain et des arts visuels en Bretagne.  
→ [plus d'informations](#)

Cette session d'information s'adresse aux responsables légaux des structures :

- Employeur·ses
- Dirigeant·es
- Responsables de structures

Jauge fixée à 20 personnes maximum

\* la session est réservée en priorité aux adhérent·es du réseau a.c.b.

# ● PROGRAMME

## INTRODUCTION

### RÉALITÉ QUANTITATIVE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

---

Un sujet qui nous touche toutes et tous

### INTRODUCTION AU DROIT

---

Pour bien cerner la différence entre droit pénal et droit du travail

### QUIZ

---

Pour s'approprier les principales formes de violences sexuelles sanctionnées dans le code pénal (agissement sexiste, harcèlement sexuel, exhibition sexuelle, agression sexuelle et viol)

### LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

---

Créer un cercle vertueux sans violences sexuelles au travail

## CONCLUSION

# ● INTERVENANTE

## Margaux Gaches-Gallet

→ Formatrice en prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail et coordinatrice de projets culturels. Co-présidente de l'association [Les Impudentes](#) (association féministe de lutte contre les VSS en milieu festif).

# ● RESSOURCES

## RESSOURCES, ÉTUDES

- [Rapport annuel 2023 sur l'état des lieux du sexisme en France](#), HCE, 2023

## OUTILS ET GUIDES

- [Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : prévenir, agir, sanctionner](#) - guide pratique et juridique du Ministère du travail, 2019
- [Construire un protocole de lutte contre les VSS en milieu festif](#) - guide pratique - Stourm, 2023
- [Écoute, prévention, accompagnement & formation contre les VSS dans les arts et la culture en France et en Ile-et-Vilaine + numéros utiles](#) - HF Bretagne, collectif des festivals, 2022 (dans le cadre des journées de sensibilisation aux Violences Sexistes et Sexuelles dans les arts et la culture, 15 & 22 novembre 2022 à Rennes - Ville de Rennes et DRAC Bretagne).

## SUPPORT

- Support de sensibilisation – Violences sexistes et sexuelles au travail : cadre légal et obligations employeur – Margaux Gaches-Gallet, 2023 → document joint aux participant-es

# ● CONTACT

[www.artcontemporainbretagne.org](http://www.artcontemporainbretagne.org)

Laura Donnet  
Chargée de ressource, information  
et formation professionnelle  
a.c.b - art contemporain en Bretagne  
[ressource@artcontemporainbretagne.org](mailto:ressource@artcontemporainbretagne.org)  
07 88 46 72 66

● a.c.b  
art contemporain en bretagne